

*Journal  
Municipal  
de  
Cruviers-Lascours*

Numéro 20



[www.cruviers-lascours.fr](http://www.cruviers-lascours.fr)

# Sommaire

**Page 2 :** Sommaire - Infos pratiques

**Page 3 :** Edito - Etat civil

**Pages 4 - 5 :** **Les Brèves.** Le Vendredi, c'est marché ! - Permanence juridique gratuite - Aides à la Pierre - Jeudi noir

**Pages 6 - 7 :** **Le Budget**

**Page 8 :** **Les temps forts en images.** Pâques et les Gourmands

**Page 9 à 11 :** **Cadre de Vie.** Travaux de Lascours - Travaux voirie - Fin des travaux de la RD18 - Bernard le Jardinier - Choisissons la bonne poubelle !

**Pages 12 :** **Pôle Enfance et Ados.** Défi artistique - Conseil Municipal des Jeunes. **L'Agenda**



# Infos pratiques

## La Mairie

Mairie de Cruviers-Lascours - Place Albert Chapellier  
30360 CRUVIERS-LASCOURS - Téléphone : 04 66 83 21 55  
Courriel : [mairie@cruviers-lascours.fr](mailto:mairie@cruviers-lascours.fr)

Horaires de la Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Permanence des élus : 1er samedi du mois de 10h à 12h

Commission urbanisme : sur RDV, mercredi à partir de 19h

## Ordures ménagères et Déchetterie

### Les poubelles bleues :

Cartons, emballages en plastique et en métal :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

### Les ordures ménagères :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Mercredi soir pour un ramassage le jeudi entre 5h et 12h

*Si la poubelle fournie par la mairie est endommagée, couvercle ou bac, merci de le signaler sur le site [www.ales.fr](http://www.ales.fr) (rubrique « mes démarches », « Espace Citoyens », « Numéro Vert – Demande d'intervention sur le domaine public »)*

**Le verre et le papier :** containers près du Temple à Lascours et près du stade à Cruviers.

**La déchetterie** de Saint Césaire de Gauzignan est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Régie des Eaux : REAAL. **Assistance technique 24h/24 et 7j/7.** 04 66 54 30 90 - [contact@reaal.fr](mailto:contact@reaal.fr)

**Urgence sécurité gaz :** 08 00 47 33 33

## Agence postale

Fédérique LUITAUD vous accueille tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

## Epicierie

Ouvert du mardi au vendredi, de 7h45 à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Samedi et dimanche : 7h45 à 12h00

Tél. 04 66 54 82 72

Mail : [valeriegauchet30@orange.fr](mailto:valeriegauchet30@orange.fr)

Commande de pains et viennoiseries, par mail,

jusqu'à 20 h la veille.

Commande de poulets rôtis, au magasin, pour le samedi matin et dimanche matin.

Commande viande de Lozère avant vendredi matin pour une livraison mercredi suivant

## Ecole de Cruviers-Lascours

L'école La Planète, dirigée par Frédéric BARRAL, regroupe les élèves de CP jusqu'au CM2 des communes de Brignon et de Cruviers-Lascours.

Contact : 04 66 83 27 16

## Crèche

La crèche « les P'tits aventuriers » est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Directrice : Madame OZIL - Tél. 04 66 54 43 42

## Assistantes maternelles

Angélique MAGNANI - 06 50 42 28 93

Blandine PISTRE - 06 78 94 94 31

Karine RAGARU - 06 23 05 50 67

Kelly SCHWARZ - 07 83 43 82 88

## Infirmières

Stéphanie HIMPE - 06 08 17 49 36

Marie-Charlotte BOUSSAGUET-MANIEZ :

04 66 83 18 58 ou 06 11 16 39 40

## Bibliothèque

Locaux de la Poste, tous les jours sauf dimanche de 9 à 12h.  
Tél. : 04 66 83 21 73

## Pasteur de la Gardonnenque

MASSLER Franck 06 62 82 32 42

GAILLA Eric 06 74 64 65 36

## Aide sociale

Permanence Assistante Sociale : contact au Centre Médico-Social de St Christol-Lès- Alès au 04 66 56 49 50.

**Midi Libre**

Roland BOUSSAGUET est le correspondant MIDI LIBRE de Cruviers-Lascours. [rboussaguet@orange.fr](mailto:rboussaguet@orange.fr)

Tél. : 04 66 83 18 58 ou 06 72 94 49 51

# Edito



Chères habitantes,  
chers habitants,

C'est en période de fin de confinement que paraît ce journal. Certes, ce confinement fut plus léger que celui de l'année dernière à la même époque, mais un confinement quand même. Une situation frustrante qui ne nous a pas toujours permis de vous proposer les manifestations culturelles habituelles et les rassemblements conviviaux chers à nos cœurs. Nul doute que ces moments reviendront, il faut être encore patients. Heureusement, je croise certains d'entre vous dans le village, ce qui me permet de prendre des nouvelles de vous et de vos proches.

Une année difficile pour nos habitants. Nous avons hélas eu un mois de mars terrible avec 3 décès en quelques jours. D'abord Monsieur De Carolis à l'âge de 63 ans, puis Monsieur Gaissad à l'âge de 77 ans, et enfin Monsieur Maillet à l'âge de 97 ans. Toutes nos pensées accompagnent leurs familles ; le Conseil Municipal se joint à moi pour leur transmettre à nouveau nos sincères condoléances.

Autre événement tragique sur la commune, c'est le gel qui a détruit la majeure partie du vignoble et des cultures de la commune jeudi 8 avril 2021. Événement craint par les viticulteurs qui n'était pas arrivé depuis de très nombreuses années. En touchant les viticulteurs de notre commune, c'est toute la filière qui va souffrir de ces intempéries. En premier, les viticulteurs et leur famille, mais aussi la cave, et par conséquent la distillerie. Nous ferons tout pour les accompagner au mieux dans cette crise, qu'ils soient convaincus ici de notre soutien entier pour cette année et les années à venir.

Sur une note plus positive, nous pouvons nous féliciter de la fin des travaux sur Lascours. Une belle et harmonieuse rénovation du cœur de village. Un travail mené en collaboration avec des habitants qui ont su s'impliquer dans chaque étape d'avancement des travaux. Les avis et suggestions de chacun ont permis, je pense, d'apporter un

cadre de vie plus agréable pour la majorité des résidents. Encore une fois, merci aux habitants de Lascours qui ont consacré du temps au projet, ils se reconnaîtront.

Il restera encore la voirie qui part du cœur du village vers la montée de Lascours, en rénovant tour à tour, la rue des Micocouliers, le chemin des cigales, et le chemin du Temple. Nous continuerons sans doute l'année prochaine.

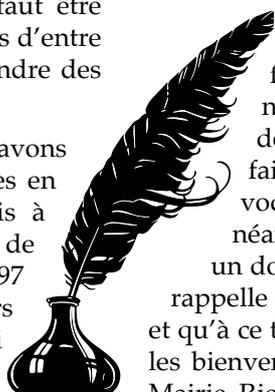
Nous avons récemment voté le budget en Conseil Municipal et avons défini les priorités de réalisations des travaux de voiries pour cette année. Vous trouverez un article à ce sujet dans votre journal. Nous continuons toujours d'entretenir le village par des travaux réguliers, mais sans augmenter la dette de la commune. Notre souhait, avec la nouvelle équipe, est de bien penser les projets en ayant recours aux subventions le plus largement possible pour ne pas endetter plus que nécessaire la commune.

Maintenant que les travaux de Lascours sont achevés, en plus des travaux de voiries qu'il faudra accompagner dans leur réalisation, nous allons lancer la réflexion sur le projet de la maison Goll, maison en partage pour y faire des logements. Même si le projet n'a pas vocation à se réaliser immédiatement, il faut néanmoins le préparer très en amont pour avoir un dossier le mieux subventionné possible. Je vous rappelle au passage qu'il s'agit d'un projet collaboratif, et qu'à ce titre, les habitants souhaitant y participer sont les bienvenus en se signalant auprès du secrétariat de Mairie. Rien n'est plus agréable que de faire les choses en bonne intelligence collective.

Je termine cet édito avec une note d'espoir, celle de se retrouver dans le parc, dans la salle des fêtes, au champ de foire, autour d'un verre de vin de notre cave... Autant de moments festifs et conviviaux que nous espérons revivre rapidement. Nous aurons peut être l'occasion d'organiser un événement en extérieur d'ici quelques temps...

En attendant, le Conseil Municipal et moi-même restons à votre entière écoute et disposition pour vous apporter tout notre soutien.

Fabien FIARD



# Etat civil

**Décès :** Marcel MAILLET, décédé le 3 avril 2021

**Décès :** Daniel GAISSAD, décédé le 27 mars 2021

**Décès :** Donato DE CAROLIS, décédé le 24 mars 2021



Editeur :  
Mairie de Cruviers-Lascours  
Directeur de la publication :  
Fabien FIARD  
Rédactrice en chef : Karine DUBOIS  
Comité de rédaction :  
les Conseillers Municipaux  
Numéro 20 : janvier à mars 2021  
Impression (le 05/05) : Mairie  
Réalisation gracieuse  
[www.cecichouette.fr](http://www.cecichouette.fr)

# Les Brèves

## Le Vendredi, c'est Marché !

La boîte à idées, ce lien de communication avec les habitants du village pour recueillir les suggestions en direction du « mieux-vivre ensemble », un des points du programme de campagne électorale, a porté ses premiers fruits ! Le Conseil Municipal a pris à cœur de faire vivre un marché en plein air, les vendredis après-midi, sur le parvis de la Mairie.



Ainsi différents étals de producteurs et artisans locaux sont venus proposer leurs produits, créations et services et partager le lien social dont nous sommes privés depuis de nombreux mois.

Cette manifestation hebdomadaire a vu ses premiers exposants début février. Ils étaient 3 au départ, puis 4, puis 6...Un bel

engouement ! Actuellement, en raison des restrictions sanitaires qui n'autorisent que la vente de produits dits essentiels, ce marché ouvert de 15h à 19h ne peut, à l'heure où ce journal est édité, accueillir que les commerçants de produits alimentaires.

Le poissonnier reste donc fidèle au rendez-vous et nous retrouverons après le confinement une savonnerie, des créatrices de vêtements, une couturière, un graveur sur verre, un affuteur...et attendons les autres avec impatience pour une nouvelle découverte des saveurs et savoir-faire.

Les commerçants / créateurs intéressés peuvent contacter la Mairie pour les modalités de mise en place.

Nous comptons sur vous tous pour faire vivre ce marché, venir vous y balader et en parler autour de vous ! Nous espérons que ce bel élan reprendra dès le mois de mai.

N'oublions pas, au détour de nos découvertes, de nous rendre à l'épicerie du village qui offre à l'année de nombreux produits et denrées nécessaires à notre quotidien.

## Permanence juridique gratuite

Une permanence juridique gratuite vous est proposée une fois par mois, lors de la permanence des élus, le premier samedi du mois (cf agenda). L'Avocat à la Cour Florence de PRATO assurera ce rendez-vous. Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire au préalable au secrétariat de la Mairie.



## Aides à la Pierre

Pour s'y retrouver dans toutes les primes, subventions, réductions d'impôts ou autres avantages destinés à favoriser la réhabilitation de logements (changement de chaudière, isolation des murs, fenêtres et combles, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap : transformation de salle d'eau, installation de monte-escalier et de rampes...), Alès Agglomération a mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé « Habiter mieux » par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, ce programme permet d'être assisté dans le montage des dossiers de subventions, de bénéficier de conseils pour la mise en place des projets et peut éventuellement, selon les cas, couvrir jusqu'à 90% du montant des travaux. Cette prestation d'accompagnement, prise en charge financièrement par Alès Agglomération, est disponible sur 3 ans reconductibles. Vous pouvez effectuer une simulation sur le site de l'ANAH : <http://monprojet.anah.gouv.fr>. Renseignements : 04 66 86 64 20



Source & photo : Guichet unique de l'Habitat, 11 rue Michelet, Alès

# Les Brèves

## Jeudi noir

La date du jeudi 8 Avril 2021 restera gravée dans les mémoires des agriculteurs du village. Alors que la douceur du mois de Mars avait permis à la végétation de démarrer, au petit matin les températures descendront jusqu'à - 8° par endroits. C'est une véritable hécatombe dans les vignes, vergers, champs, jardins,...



Une situation que même les plus anciens n'ont jamais connu, pas même en 1956 année de référence jusqu'alors. Cette année-là, le 31 Janvier on relevait une température de 11.4°C à Nîmes. Le lendemain, 1er Février, le thermomètre tombait à -5.6°C. Le vendredi 10 Février, la température descendait jusqu'à -13.6°C tandis que l'arrière-pays connaissait des températures inférieures à -20°C. Si les oliviers avaient été décimés, la vigne, encore en dormance hivernale, n'avait cependant pas été touchée.

Mais cette année, la vague de froid a été plus tardive et la végétation était en avance. Par endroits, même les chênes blancs ont vu leurs feuilles grillées par ce courant d'air glacial qui s'est abattu sur la France. Car le phénomène a ratissé large. A la différence des gelées blanches que l'on peut subir certaines années, c'est une gelée noire que nous avons vécu. Les températures ont été largement négatives y compris sur les hauteurs. Les coteaux du Devès et la cime de Bellevue sont les seuls quartiers où quelques bourgeons ont été épargnés. Partout ailleurs, c'est la désolation. Et au petit matin, c'était le défilé des agriculteurs dans les terres afin de constater les dégâts.

Au niveau du département du Gard, les premières évaluations font état d'une perte de plus de 400 Millions d'€ pour l'ensemble des filières, dont la moitié pour la seule viticulture.

Afin de prendre la pleine mesure de cet épisode météorologique dévastateur, Aurélie GENOLHER,



« Il ne faut pas sous-estimer l'impact de cette perte de récolte, d'une ampleur inédite, sur le moral des agriculteurs »  
Florent VERDOIRE, Président de la cave coopérative

« En ce qui concerne les vignes, culture principale sur la commune, les premières estimations tablent sur une perte de récolte de 70 à 80 % en moyenne. Mais certaines parcelles sont touchées à 100%. »

Nicolas CHABERT Technicien vignoble des Claux des Tourettes

vice-présidente d'Alès Agglomération en charge de l'agriculture, et Jean-Luc GIBELIN, vice-président de la région Occitanie, sont venus à la rencontre des dirigeants et coopérateurs de la cave des Claux des Tourettes.

« Parce que la Région ne va pas inventer des mesures, cette phase de diagnostic auprès des professionnels du secteur avec lesquels sera co-construit le plan de sauvetage nous est apparue essentielle » dira Jean-Luc Gibelin qui, en plus de l'engagement financier, plaide pour «un accompagnement humain à long terme.»

Au cours de la discussion un point sur la situation de la cave en particulier et de la viticulture en général a donc été fait. De nombreuses propositions concrètes et constructives ont pu être faites par les responsables de la cave, mais le mot d'ordre était bien de mettre sur pied un plan d'urgence pour sauver les exploitations, les caves coopératives et les emplois induits.

Le mot de la fin reviendra à Florent Verdoire, président de la cave, « Les mots survie et urgence ne sont pas galvaudés. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de cette perte de récolte, d'une ampleur inédite, sur le moral des agriculteurs et l'avenir, à très court terme, de leurs exploitations. C'est une véritable bombe à retardement pour une profession déjà impactée par la crise Covid.»

Un courrier reprenant les doléances des agriculteurs a été adressé aux responsables politiques de la Région et de l'Agglomération d'Alès ainsi qu'à Annie Chapelier, députée et Olivier Gaillard, conseiller départemental du canton.



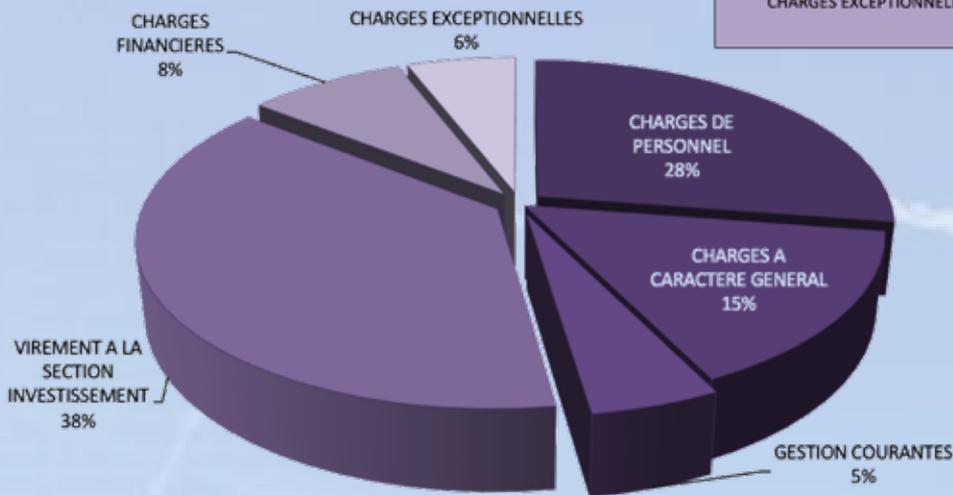
Suite à ce courrier, Mme la députée a tenu, elle aussi, à venir apporter son soutien aux viticulteurs. Au cours de sa visite du 22 Avril, et après une visite de parcelles gelées lui permettant de toucher du doigt l'ampleur des dégâts, elle a réitéré l'entier soutien du gouvernement à la profession. Les discussions sont en cours entre le Ministère de l'Agriculture, la MSA et les banques sur les mesures à mettre en place rapidement.

Si Annie Chapelier s'est montrée optimiste sur l'issue de ces négociations et la volonté politique de soutenir la profession, l'avenir nous dira si les diverses parties ont pris la juste mesure de cet événement climatique catastrophique et si les moyens mis en œuvre s'avéreront suffisants.

# Le Budget

## Dépenses de Fonctionnement

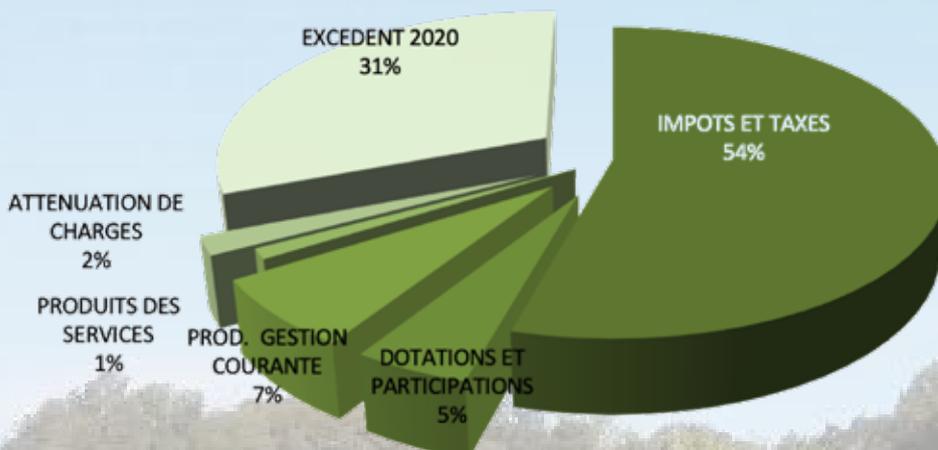
CHARGES DE PERSONNEL	178 400 €	Salaires + Charges sociales
CHARGES A CARACTERE GENERAL	99 000 €	Entretien, achats, fournitures
CHARGES DE GESTION COURANTE	32 090 €	Subventions aux associations, CCAS, Indemnités, contributions organismes de regroupement
CHARGES FINANCIERES	55 000 €	Frais financiers des emprunts
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	246 928 €	Excédent de fonctionnement permettant l'autofinancement des investissements
CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 984 €	Résultat budget de l'eau (équilibre recettes/dépenses)



La section de fonctionnement s'équilibre à 649 403€.

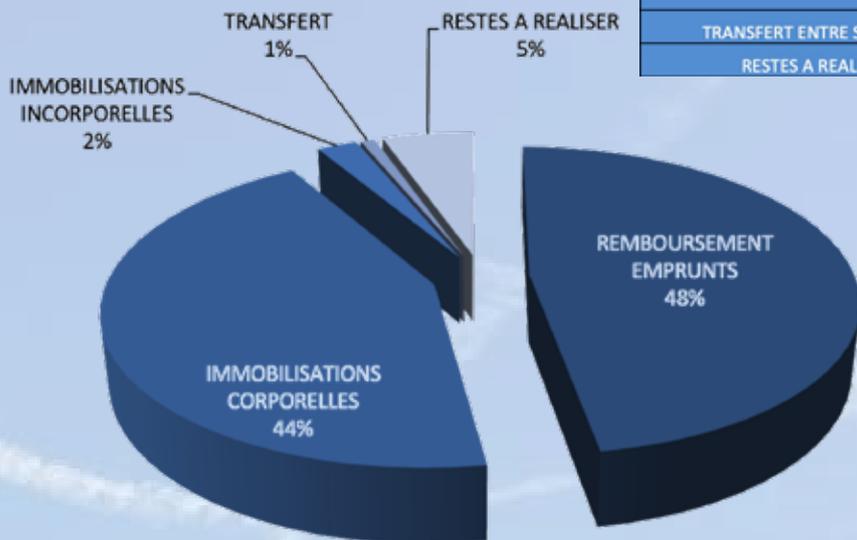
## Recettes de Fonctionnement

IMPOTS ET TAXES	352 285 €	Contributions directes, dotations Alès Agglomération
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	31 000 €	Dotations de fonctionnement et autres subventions publiques
PRODUITS DE GESTION COURANTE	45 700 €	Loyers reçus
PRODUITS DES SERVICES	7 000 €	Concession cimetière, ordures ménagères des appartements loués
ATTENUATION DE CHARGES	12 552 €	Remboursement pour la Poste
EXCEDENT 2020 + Résultat budget de l'eau (équilibre recettes/dépenses)	200 866 €	Différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice précédent.



# Le Budget

## Dépenses d'Investissement

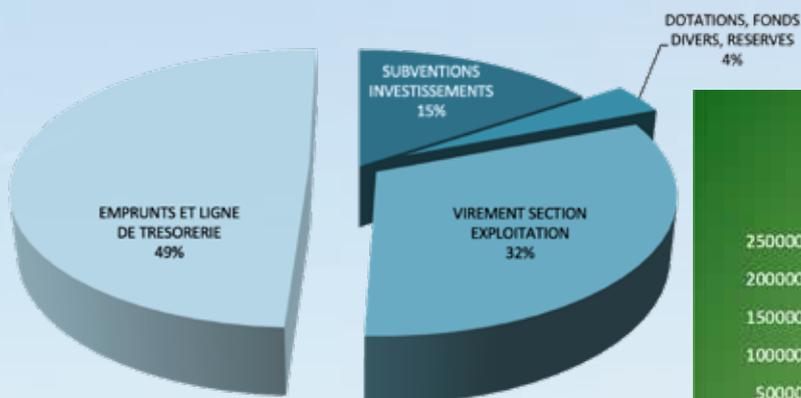


REMBOURSEMENT EMPRUNTS:	420 800 €	Annuités des crédits en cours + Ligne de trésorerie RD18
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	389 500 €	Voirie et réseaux de voirie, électrification, bâtiments publics, ...
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 958 €	Frais d'études, frais de réalisation des documents d'urbanisme.
TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 583 €	Dotations aux amortissements
RESTES A REALISER	47 635 €	Reste à réaliser 2020

La section d'investissement s'équilibre à 886 476€.

## Recettes d'Investissement

SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	121 006 €	Subventions des partenaires publics de la Commune (Conseil général, État...)
DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	27 700 €	Produits de la taxe d'aménagement, report des excédents de fonctionnement et FCTVA
VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	246 928 €	Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement
EMPRUNTS ET LIGNE DE TRESORERIE	385 000 €	Emprunt Terrain cimetière (40 000) et solde RD18 (90 000) et ligne de trésorerie travaux Lascours



# Les temps forts en images

## Pâques et les Gourmands !



Une deuxième année sans voir nos petits partir en courant dans le parc en quête des œufs de Pâques.

L'année dernière, nous n'avions même pas pu organiser quoi que ce soit pour Pâques. Cette année, disons qu'on a quand même eu de la chance ! Les cloches et les lapins, tout en respectant le couvre-feu, ont quand même pu déposer quelques œufs en chocolat dans notre beau parc.

Les conseillers municipaux ont collecté ces friandises et les ont réparties de façon équitable dans des petits sachets. Ainsi chaque enfant est venu récupérer sa surprise chocolatée dans le respect des gestes barrière.

Plus d'une cinquantaine de sachets ont été préparés et sans nul doute dégustés en ce dimanche Pâques.



### Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

#### C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants**\* en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



### Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



#### LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



#### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching** elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



#### LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

Déchèterie de St Césaire de Gauzignan\* ouverte actuellement du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

\* Seule déchèterie d'Aix Agglomération qui a un plateforme de valorisation des déchets verts

Rappel : la commune met à disposition une remorque pour l'évacuation des déchets verts  
Contact : 04 66 83 21 55

### Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



**Attention** les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Guide « Le compostage et le paillage »



# Cadre de Vie

## Travaux de Lascours

La lumière et la douceur du printemps nous invitent volontiers à une petite balade dans le joli hameau de Lascours et à y découvrir le résultat des travaux qui ont, il est vrai, bouleversé un peu les habitudes des uns et des autres pendant six semaines. Mais le jeu en valait la chandelle. Les couleurs claires du béton désactivé qui revêt à présent toute la chaussée des ruelles et des trois places, ont mis en valeur les vieilles façades en pierre, sans parler des petits pavés qui délimitent certains espaces et qui ajoutent encore au charme des lieux. Oui, les maisons ont gagné en caractère !



Arrêtons-nous place du Four, où l'on aperçoit une vieille fontaine. Elle semble avoir toujours été là. Les randonneurs de passage chez nous, pourront désormais se désaltérer, tels les pasteurs du poème de Lamartine

« attendant goutte à goutte une eau rare et limpide ».

De là, on peut passer sous la voûte, prendre à droite la rue Étroite, arriver sur la place de la Tour et continuer jusqu'à la place de l'Ormeau, ceci ne représentant que quelques pas. Ici aussi, des changements sont intervenus. Les escaliers ont été reconstruits ainsi qu'un trottoir devant les maisons et des boules métalliques interdisent dorénavant les stationnements intempestifs. Le vénérable banc constitué de deux énormes blocs de pierre a repris sa place mais un éclairage a été installé à l'arrière. La nuit, une douce lumière baignera cet espace. On peut déjà imaginer la poésie qui s'en dégagera. Deux autres bancs installés ici ou là pourront accueillir des promeneurs fatigués ou souhaitant tout simplement goûter à la quiétude de l'endroit.



Dans cet univers certes beau mais très minéral, un peu de fraîcheur et de verdure apporterait sans nul doute douceur et couleurs. Nous y réfléchissons et des plantes, fleurs ou arbustes, adaptés au climat, devraient petit à petit, investir ce petit paradis. A suivre donc.... Et en attendant bonne promenade !



# Cadre de Vie

## Travaux Voirie

Lors du vote du budget de cette année, le Conseil Municipal a décidé d'accorder un budget conséquent pour la réfection de la voirie sur la commune.

Nous prévoyons de :

- rénover le chemin du lavoir,
- finir la Grand Rue à partir du tronçon que nous avons entamé,
- rénover le chemin piétonnier du cimetière,
- aménager son accès en réduisant la pente de l'accès voiture avec un ralentisseur,
- et continuer la réfection du chemin de la guinguette.

Après avoir refait une partie de la RD18 de la cave aux écoles l'année dernière, le tronçon des écoles à la sortie du village devrait être repris par le département courant juillet.

Concernant le cœur de Lascours, les travaux auront apporté pour une bonne partie du village une belle plus-value esthétique.

D'autres travaux de voiries seront à prévoir pour l'année prochaine. Nous y reviendrons plus tard.

Les entreprises retenues pour les travaux de cette année sont Lautier et Giraud, pour les montants suivants :

Allée du cimetière + ralentisseur, Lautier 11 664 euros

Chemin du lavoir, Giraud 16 518 euros

Chemin de la guinguette, Lautier, 4 940 euros



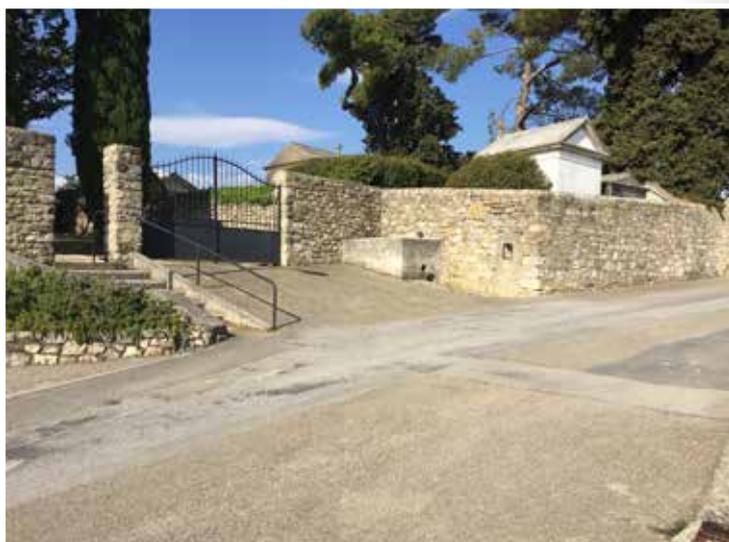
Chemin du Lavoir



Parc de la Mairie



Grand rue



Allée du cimetière actuellement



Projet de rénovation et ralentisseur



Rampe longue pour adoucir la pente

Rampe courte type « dos d'âne »



# Cadre de Vie

## Fin des Travaux de la Route des Vignerons

Pour information, le montant total et définitif des travaux de la Route des Vignerons est de 444 964 euros.

Nous avons perçu le montant des différentes subventions et retours de TVA, soit 349.356 € ; un projet subventionné à hauteur de plus de 78%, le maximum étant 80%.

Il convient maintenant de rembourser la ligne de trésorerie ouverte, le restant à charge pour la commune étant de 95.608 euros. Au moment du vote du budget primitif 2021, nous avons voté un emprunt de 90.000 euros pour ce solde de manière à ne pas bloquer d'autres investissements.

Le second tronçon, des écoles à la sortie du village pourrait être réalisé par le Département cet été... A suivre.

## Bernard le Jardinier

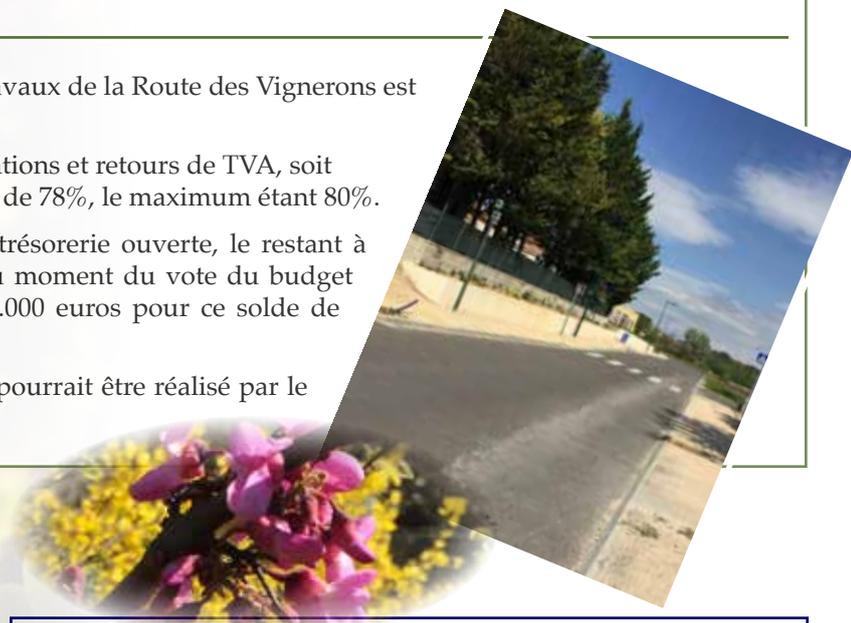
Bernard Pical, dit Bernard le jardinier, nous a fait l'honneur de revenir à Cruviers-Lascours pour nous aider dans la gestion de notre beau parc de la Mairie. Sa première intervention date de 2012 ; il était temps d'intervenir à nouveau pour continuer à entretenir ce patrimoine magnifique qu'est notre parc avec, comme il le dit très justement, des arbres de prestige, que peu de communes ont.

Cet entretien se déroulera sur plusieurs mois et en trois temps. Le premier et le plus urgent est de mettre en sécurité certains arbres en les coupant en hauteur ; d'autres seront à abattre en raison de leur mauvaise santé. Le coût de cette première étape de mise en sécurité, entretien, accompagnement a été chiffré à 6 240 euros, et la durée de ces premiers travaux est prévue sur 5 jours.

Au courant de l'hiver prochain, la seconde étape consistera au couronnement de certaines variétés, afin de leur donner de la vigueur. Enfin, il s'agira de replanter certains végétaux.

Le Parc de Cruviers-Lascours est un parc remarquable, avec des espèces variées, et qui s'inscrit comme un patrimonial pour notre commune. C'est à ce titre qu'il mérite toute notre attention, et celle de Bernard PICAL.

En parallèle, un travail avec les écoles et Monsieur Pical va être lancé pour procéder au nommage des différents arbres, tel qu'il avait été fait en 2012. Des petits panneaux seront implantés en bas de chaque espèce, afin de permettre à tout le monde de venir contempler et s'informer de la nature des arbres présents dans ce Parc.



**AGISSONS ! CHOISSONS LA BONNE POUBELLE !**

<b>Les papiers ?</b> Papiers, journaux, revues, magazines, prospectus, emballages en papier. dans la colonne à papier <b>ou</b> en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent Tous les emballages.	<b>Les emballages ?</b> Les emballages en plastique et en carton. en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent Tous les emballages.	<b>Les déchets de cuisine ou de jardin ?</b> Déchets de cuisine et déchets verts, déchets de jardin. en composteur domestique <b>ou</b> en composteur collectif Retrouvez le guide du compostage sur <a href="http://www.sitomsudgard.fr">www.sitomsudgard.fr</a>
<b>Les emballages en verre ?</b> Bouteilles, bocaux, pots, flacons. dans la colonne à verre Tous les emballages.	<b>Les textiles ?</b> Vêtements, chaussures, matelas, sacs de literie. dans la colonne à textile Consultez le site sur <a href="http://retoshien.fr/citoyen/fr/plein-emploi">retoshien.fr/citoyen/fr/plein-emploi</a>	<b>Les déchets spécifiques ?</b> Appareils électroménagers, électrons, appareils médicaux, produits dangereux, pneus, déchets dangereux, déchets dangereux, gros déchets, etc. en déchèterie Consultez le site des déchèteries sur <a href="http://www.sitomsudgard.fr">www.sitomsudgard.fr</a>
<b>Les médicaments ?</b> Les médicaments non utilisés, même avariés, sont à déposer en pharmacie <b>ou</b> dans les automates ou à collecter.		
<b>EN DERNIER RECOURS,</b> je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs ! (Déchets à l'origine, ouverts, verre de table, objets non identifiés, saucisses en legs.) en bac gris ou vert ou en sac noir		

**Un doute ? Une question ?** Contactez les conseillers du tri au 04 66 04 78 32, sur [www.sitomsudgard.fr](http://www.sitomsudgard.fr) ou sur [Facebook.com/sitomsudgard](https://www.facebook.com/sitomsudgard)

# Pôle Enfance et Ados

## Défi artistique

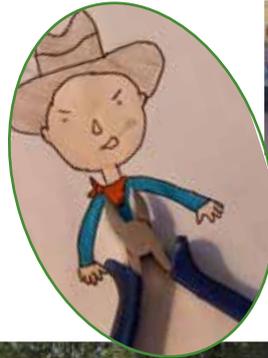
Pour le jeudi 1er avril, l'équipe enseignante de l'école de Cruviers-Lascours a voulu faire une farce aux élèves. Pour cela, chaque enfant a reçu un pli marqué CONFIDENTIEL à l'intérieur duquel était expliquée la farce : pour des raisons sanitaires, les enfants devraient venir à l'école en pyjama.

Les élèves ont joué le jeu et le jeudi matin la quasi-totalité des enfants ainsi que de l'équipe éducative de l'école est venue dans sa plus belle tenue de nuit. Certains sont allés jusqu'au détail en mettant leurs chaussons ou en prenant leur doudou.

Cet évènement a également permis de remplacer les festivités de carnaval, impossibles cette année en raison du contexte sanitaire.

Ce contexte sanitaire a également nécessité la tenue d'une semaine d'école à la maison. Les enseignants de l'école La Planète ont préparé tout le travail pour que les élèves puissent correctement travailler durant ces trois jours à distance. Mais pour pouvoir garder un contact avec les enfants, ils ont proposé un défi artistique où il fallait réaliser un dessin en intégrant un objet pour le détourner.

De nombreux enfants ont renvoyé les photos de leurs réalisations qui ont pu ensuite être assemblées dans un petit clip vidéo.



## Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal souhaiterait donner la parole aux jeunes du village pour les associer au mieux vivre ensemble. Aussi nous proposons la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Si tu as entre 10 et 17 ans, alors tu peux faire partie des élus. En tant que jeune élu, tu découvriras les droits et les devoirs des citoyens et tu participeras à la réalisation des projets et événements sur ton village.

Nous avons besoin de toi, de tes idées, afin de faire bouger le village tous ensemble.

Une réunion d'information aura lieu à la Mairie, le samedi 12 juin à 11h.

N'hésite pas à venir te renseigner, accompagné ou pas de tes parents.

## L'Agenda

Ces événements annoncés dépendent bien évidemment de la crise sanitaire et sont programmés sous réserve d'autorisations gouvernementales...

**Samedi 8 mai 2021** : Cérémonie du 8 mai, à 11h au Cimetière

**Mercredi 2 juin 2021** : Conseil Municipal, 19h, Foyer de la Mairie

**Samedi 5 juin 2021** : Permanence des Elus, de 10h à midi à la Mairie

**Samedi 12 juin 2021** : Réunion pour le Conseil Municipal des Enfants. 11h, 1er étage de la Mairie